

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Maire.

Secrétaire de séance : Carole OUVRARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DEL-2024-051** : DÉCIDE à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 10 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du Carnaval.

**DEL-2024-052** : AUTORISE par 24 voix pour et 4 abstentions Madame le Maire à déposer un permis de construire pour la réalisation du projet d'extension et de réhabilitation du Groupe scolaire Paul Bert.

**DEL-2024-053** : APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention de mécénat avec le Groupe Aéroports de Paris dans le cadre de l'attribution d'une subvention relative au projet d'aménagement paysager de la piste cyclable du chemin des Meuniers-La Vanne.

**DEL-2024-054** : AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à déposer une déclaration préalable pour la mise en place de serres au parc du Prieuré de Saint-Chéron.

**DEL-2024-055** : APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention relative à la mise à disposition d'un terrain municipal sis rue Henri Dugrès.

**DEL-2024-056** : APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention de financement à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

**DEL-2024-057** : APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention d'engagement avec un psychologue au sein du service Petite Enfance.

**DEL-2024-058** : FIXE par 24 voix et 4 absentions le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales définitif 2023 et provisoire 2024.

**DEL-2024-059** : DECIDE à l'unanimité d'admettre en non-valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées par le Comptable Public.

**DEL-2024-060** : DÉCIDE par 24 voix et 4 absentions d'ouvrir par anticipation au Budget 2025, les crédits d'investissement.

**DEL-2024-061** : VOTE à l'unanimité une subvention au profit des associations PARAY FOOTBALL CLUB, Gymnastique Rythmique de PARAY et l'Amicale du personnel.

**DEL-2024-062** : AUTORISE à l'unanimité le versement d'acomptes sur subvention avant le vote du budget primitif 2025 au Centre Communal d'Action Sociale.

**DEL-2024-063** : DÉCIDE à l'unanimité la mise en place du bonus attractivité CAF pour le personnel petite enfance travaillant auprès d'enfants dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

**DEL-2024-064** : AUTORISE à l'unanimité le versement de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) dans le cadre du régime indemnitaire de la filière police.

**DEL-2024-065** : DÉCIDE à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, un accroissement saisonnier ou un remplacement d'agent indisponible.

**DEL-2024-066** : DÉCIDE à l'unanimité de verser la Prime d'Intéressement à la Performance Collective pour 2025.

**DEL-2024-067** : DÉCIDE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

**DEL-2024-068** : ÉMET à l'unanimité le vœu qu'Île-de-France Mobilités reconsidère sa politique de tarification de la ligne 14 à la station « Aéroport d'Orly », en assurant la cohérence de sa tarification pour le métro, par l'instauration de la tarification unique dézonée.